

Strasbourg, le 7 octobre 2020

## LETTRE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

La Loi du 23 novembre 2018 (ELAN), impose aux organismes de logements sociaux gérant moins de 12 000 logements ou ayant moins 50 millions d'euros de chiffres d'affaires pour une société d'économie mixte de se regrouper.

Habitation moderne, Ophéa et le Foyer Moderne de Schiltigheim sont des bailleurs sociaux du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et nos organismes ont décidé avec le soutien des Villes de Schiltigheim et Strasbourg et de l'Eurométropole de Strasbourg de constituer ensemble une société de coordination dénommée :



La création de cette société a pour objectif de répondre à la fois aux exigences de la Loi mais également de mieux répondre aux besoins tant des locataires que des demandeurs de logements.

Grâce à ce partenariat renforcé qui permet de préserver l'autonomie de chaque entreprise et de garantir la proximité avec nos locataires, nous pourrons ainsi faire face ensemble aux évolutions économiques et sociales de notre territoire.

Chaque organisme demeure propriétaire de son patrimoine immobilier et reste en responsabilité totale sur la gestion et l'occupation des logements. Ce groupe n'a donc aucune incidence sur votre quotidien, votre bailleur reste votre interlocuteur.

La concertation locative est assurée avec la participation de 3 représentants des locataires qui siègent au sein des instances d'emha.

Vous assurant de notre engagement pour servir vos intérêts, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations, les meilleures.